

### *Examen de l'investissement étranger*

merce américain a publié un rapport selon lequel 94 p. 100 de l'argent investi au Canada par des compagnies étrangères ou américaines était de l'argent canadien; autrement dit, 94 p. 100 des fonds qu'elles investissaient dans notre économie étaient de l'argent canadien, et il n'y avait que 6 p. 100 de nouveau capital provenant des États-Unis ou d'ailleurs.

Donc, ce que font les compagnies, c'est réinvestir leurs propres bénéfices, leurs propres dividendes, ou bien elles empruntent de l'argent aux banques et aux institutions financières canadiennes pour l'investir à leur nom dans notre pays. Elles prennent vos économies et les miennes et les investissent pour développer leurs propres entreprises dans notre pays. J'estime qu'une partie de ce capital pourrait servir aux sociétés canadiennes s'il y avait plus d'entreprises canadiennes, plus de nationalisation, et plus de direction gouvernementale; assurément, il en résulterait une bien meilleure économie.

Par ailleurs, j'ai appris l'autre jour que de 1960 à 1969, les États-Unis ont investi quelque 5.5 milliards de dollars dans notre pays. Par contre, nous avons payé aux intérêts financiers américains quelque 8 milliards de dollars en dividendes, en intérêts, en redevances, etc. Nous avons payé 2.5 milliards de plus de dollars aux sociétés et aux intérêts américains qu'il ne nous en est revenu en nouveaux investissements des États-Unis. J'estime qu'il est abondamment prouvé que tout ne va pas bien, lorsque nous nous mettons à exporter plus d'argent et plus d'emplois qu'il n'en revient à notre pays.

Certaines personnes disent que nous sommes des hypocrites, qu'en fait, les gouvernements néo-démocrates eux-mêmes vont à Washington pour emprunter des capitaux étrangers. Ce que je veux faire ressortir, c'est qu'il y a une différence importante entre le capital-obligations et le capital-actions en ce qui concerne l'investissement. Je me souviens que le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) étant premier ministre de la Saskatchewan quand la province créa la Saskatchewan Power Corporation qui est étagée. Si je ne me trompe pas, on emprunta des millions de dollars pour la création de cette société sur le marché financier américain. Ce n'était pas du capital-actions, c'était du capital emprunté qui est remboursé par les habitants de la Saskatchewan, afin qu'ils puissent posséder et contrôler la Saskatchewan Power Corporation.

C'est le genre de chose que nous devrions faire en matière d'investissement étranger dans notre pays. Il y a dans chaque pays du monde une certaine proportion de propriété étrangère, mais la plupart ont du capital-obligations ou du capital emprunté plutôt que du capital-actions. C'est comme si vous acquittiez une hypothèque sur une maison et que vous finissiez par posséder cette dernière. Vous exercez certainement un contrôle sur les décisions à prendre. Maintenant, je vois que la compagnie d'électricité de notre province réalise des bénéfices de plusieurs millions de dollars par an et fournit, en outre, aux habitants de la Saskatchewan l'électricité aux prix les plus bas dans tout le Canada. Je pense que c'est cette voie que nous devons suivre. Cette société est autonome, elle ne puise pas dans les recettes fiscales de la province. C'est une société tout à fait rentable et qui réalise de gros bénéfices.

Je pense qu'une autre source de revenu pour les investissements canadiens pourrait être certains des fonds que les Canadiens investissent maintenant dans les autres pays. Le Canada lui-même est quelque peu impérialiste en

matière d'économie. Si vous allez en Amérique latine, dans des pays tels que Trinidad, Tobago et la Jamaïque, vous y trouverez une proportion considérable de propriété et d'investissements canadiens. Je me souviens, alors que j'étais à la Jamaïque il y a deux ans, avoir vu dans un journal l'entête suivant: Rendez l'économie jamaïcaine, débarrassez-vous de la propriété canadienne. Je me souviens, alors que j'étais en Grande-Bretagne, m'être tenu à un coin de rue et avoir vu de cet endroit deux ou trois sociétés multinationales ayant leur siège social au Canada.

En effet, des fonds très considérables sortent du Canada et sont dirigés vers d'autres pays. Une bonne partie de cet argent pourrait servir au développement du Canada. Nous pourrions, par exemple, donner plus d'vergure à la Corporation canadienne de développement, de la façon dont notre parti l'a déjà exposé. C'est là une question sur laquelle je ne m'étendrai pas ce soir. Nous devrions aussi faire davantage pour contrôler les banques à charte du Canada, les sociétés de prêt et les compagnies d'assurance et utiliser les sommes énormes qu'elles manipulent pour donner de l'expansion au pays.

• (2030)

Un député qui a participé plus tôt au débat a dit que les banques à charte au Canada avaient un actif global d'environ 63 milliards de dollars au Canada et à l'étranger et que les compagnies d'assurance avaient, elles, un actif de 117 milliards de dollars au Canada et ailleurs dans le monde. Une grande partie de cette immense source de capitaux pourrait être utilisée ici au Canada afin d'aider le pays à prendre de l'expansion et à contrôler sa propre économie.

Je crois que nous avons perdu une certaine mesure de notre autonomie politique. Il y a eu des époques où le poids de la propriété étrangère a eu de l'influence sur les politiques canadiennes. Nous nous rappelons le temps où nous n'avions pas le droit de vendre de farine à Cuba ni de camions à la Chine, à cause en grande partie du fait que le siège de certaines sociétés était situé aux États-Unis. Il y a quelques années, s'est posée dans ma province la question de la vente de potasse à la Chine et on m'a dit que les propriétaires américains avaient également interdit cette vente. La propriété étrangère a des incidences sur le processus de prise des décisions au Canada. Voici certaines des raisons pour lesquelles les membres de mon parti et moi-même sommes très préoccupés au sujet de la propriété étrangère. Je crois que le bill pourra remédier en partie à certains de ces problèmes s'il est mis en application de la façon dont il doit l'être.

Au cours des trois ou quatre minutes qu'il me reste, j'aimerais exposer un certain nombre de choses que le gouvernement devrait faire. En premier lieu, monsieur l'Orateur, il devrait y avoir un contrôle des investissements eu égard à la propriété étrangère. La plupart des autres pays se sont donné ce contrôle, des pays comme le Mexique, le Japon, le Royaume-Uni, la France, le Danemark et la Suède. Dans certains domaines, ils interdisent tout à fait les investissements étrangers et, dans d'autres, ils établissent une certaine limite sur la proportion des investissements étrangers permise dans une industrie en particulier. Le Canada devrait agir de la même façon. Il faudrait établir des règlements exigeant que les membres des conseils d'administration soient en majorité des Canadiens et que la gestion des sociétés soit confiée à des résidents du pays. Voici les conditions fondamentales que